

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

DÉCRET

Règlementant la concession de boîtes aux lettres particulières

ARTICLE PREMIER. — Les boîtes aux lettres particulières concédées en exécution de la loi du 7 juillet 1899 sont établies et entretenues aux frais des concessionnaires.

L'Administration des postes et des télégraphes fera tenir à la disposition du public, par ses fournisseurs, des boîtes spécialement créées pour cet usage, mais aucun modèle de boîte n'est imposé.

Dans tous les cas, la serrure et la clef, du modèle adopté pour les boîtes ordinaires, sont fournies par l'Administration.

ART. 2. — Le relevage des boîtes particulières est effectué dans les mêmes conditions que celui des boîtes aux lettres supplémentaires situées dans la même localité ou le même quartier.

ART. 3. — La redevance annuelle à percevoir pour le relevage de ces boîtes est fixée :

1° A 100 francs par boîte, à Paris et dans les villes de plus de 80.000 habitants ;

2° A 75 francs par boîte, dans les villes de 20.000 à 80.000 habitants ;

3° A 50 francs par boîte, dans les villes sièges d'un bureau composé et dont la population est inférieure à 20.000 habitants ;

4° A 25 francs par boîte dans les autres communes.

Le taux de la redevance annuelle est majoré :

1° De 10 francs, lorsque la boîte est située à plus de 20 mètres de l'entrée principale de l'habitation ;

2° De 10 francs par étage, lorsque la boîte est placée ailleurs qu'au rez-de-chaussée.

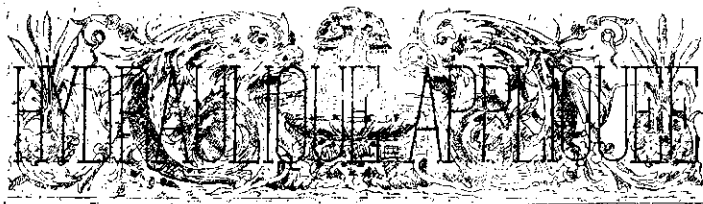
ART. 4. — Le montant de l'indemnité est, dans tous les cas, payable d'avance, par moitié, au commencement de chaque semestre.

ART. 5. — Les dispositions du présent décret sont exécutoires à partir du 1^{er} septembre 1899.

ART. 6. — Le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, et le Ministre des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 31 juillet 1899.

EMILE LOUBET.



ÉCOULEMENT DES LIQUIDES DANS LES CANAUX DÉCOUVERTS

— SUITE —

Nous avons admis, jusqu'à présent, que le mouvement de l'eau dans le canal était uniforme; ceci ne peut avoir lieu que si la section transversale du canal est la même sur tous les points du parcours et si la pente du fond du lit est également invariable.

Mais il n'en est pas toujours ainsi, et l'on conçoit aisément que la vitesse de l'eau variera d'une section à l'autre, en augmentant

si la section du canal va en diminuant, en décroissant dans le cas contraire.

Dans le cas du mouvement uniforme, la surface libre de l'eau est parallèle au fond du lit, il n'en est pas de même dans le cas qui nous occupe; le niveau de l'eau peut varier d'une section à l'autre, soit en s'élevant, soit en s'abaissant suivant les variations de la section transversale et de la pente.

Par suite des variations de sections et de pentes du lit, sur les points consécutifs du parcours du canal, la différence des niveaux dans deux sections transversales voisines n'est plus celle qui résulterait de la pente du lit entre ces deux sections, et elle peut être plus faible ou plus forte suivant les circonstances.

Il y a donc à considérer en réalité, dans ce cas de mouvement varié, deux pentes dans le voisinage de chaque section, la pente du lit d'une part et celle du niveau de l'eau d'autre part, ces deux pentes étant susceptibles de différer notablement et la seconde pouvant s'abaisser ou se relever, suivant les circonstances, par rapport à la première.

Nous considérerons, en particulier, le cas le plus simple d'un lit à section rectangulaire dont la largeur serait importante par rapport à la profondeur du courant.

Dans ce cas, le périmètre mouillé se réduit pratiquement à la largeur l du canal, et l'on a pour la section et le débit au point considéré :

$$S = l \times h; \quad Q = U \times l \cdot h$$

d'où :

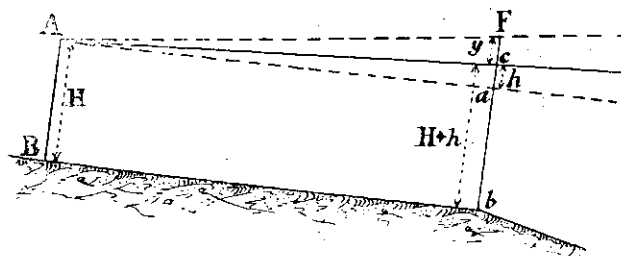
$$u = \frac{Q}{l \cdot h} = \frac{q}{h}$$

En désignant par q , le quotient $\frac{Q}{l}$, c'est-à-dire le débit par seconde et par mètre de largeur ou débit spécifique.

Désignons toujours la pente du canal par i , comme nous supposons que cette pente est variable d'un point à un autre du parcours, nous entendrons par i la pente que présente le lit dans une région de la section considérée entre deux points situés dans le voisinage et de part et d'autre de cette section.

Soit h l'augmentation très petite du niveau de l'eau, quand on passe d'un point à un autre très voisin situé à la distance d du premier; le quotient $\frac{h}{d}$ représentera l'augmentation du niveau de l'eau par unité de longueur dans cette section et par suite la pente de ce niveau par rapport au fond du lit sur lequel se comptent les hauteurs de l'eau.

D'après ce que nous avons dit plus haut, il est évident que cette pente du niveau de l'eau dépend de la pente i du lit dans la région Bb considérée, comme aussi de la hauteur totale H au point d'ori-



gine B et enfin du débit spécifique q . On trouve effectivement que cette pente a pour expression :

$$\frac{h}{d} = \frac{i - \frac{b_1 \times q^2}{H^3}}{1 - \frac{q^2}{g \times H^3}}$$

Dans cette formule, g représente comme toujours l'accélération due à la pesanteur, soit 9^m81 par seconde.

On peut se demander quelles sont les conditions requises pour que h soit nul, c'est-à-dire pour qu'en passant d'un point du parcours à un point très voisin, la profondeur de l'eau n'augmente pas et par suite que le niveau soit parallèle au lit du canal.

La formule précédente peut s'écrire évidemment, d'après les règles de l'arithmétique :

$$h = \frac{i - \frac{b_1 \times q^2}{H^3}}{1 - \frac{q^2}{g \times H^3}} \times d$$

Or il suffit, pour qu'une quantité d quelconque égale à un produit soit nulle, que l'un des facteurs de ce produit soit nul, la condition cherchée sera donc :

$$i - \frac{b_1 \times q^2}{H^3} = 0 \quad \text{ou} \quad i \times H^3 = b_1 \times q^2$$

d'où :

$$H^3 = \frac{b_1 \times q^2}{i}$$

Ainsi, pour cette valeur particulière de H correspondant au débit q et à la pente du lit dans la section considérée, la surélévation de l'eau en un point voisin en aval, serait nulle; donc la surface du courant serait parallèle au fond du lit et le mouvement serait dans cette région, un mouvement uniforme.

On peut inversement envisager le cas où pour une surélévation quelconque h , la distance d serait nulle, ce fait correspond au phénomène que l'on désigne sous le nom de ressaut superficiel; si, en effet, il se produit une brusque surélévation, sur place, pour ainsi dire, la pente devient infinie, c'est-à-dire que l'eau s'élève verticalement au point considéré, d'où le nom de ressaut donné à ce phénomène.

La formule nous indique encore les conditions de ce ressaut; on peut l'écrire, en effet, ainsi :

$$d = \frac{1 - \frac{q^2}{g \times H^3}}{i - \frac{b_1 \times q^2}{H^3}} \times h$$

et d sera nul si l'on a :

$$1 - \frac{q^2}{g \times H^3} = 0 \quad \text{ou} \quad g \times H^3 = q^2$$

d'où :

$$H^3 = \frac{q^2}{g}$$

Ainsi, pour prendre un exemple numérique, si $H^3 = 1$ mètre d'où $H = 1$ mètre également, il faudra que l'on ait :

$$\frac{q^2}{g} = 1 \quad \text{ou} \quad q^2 = 9,81,$$

soit $q = 3^{\text{m}3130}$ environ par mètre de largeur de la section considérée, pour qu'il se produise sur ce point un ressaut superficiel.

Pour distinguer ces deux valeurs spéciales de H , désignons la première par H_1 et la seconde par H_2 et posons par suite :

$$H_1^3 = \frac{b_1 \times q^2}{i} \quad \text{et} \quad H_2^3 = \frac{q^2}{g}$$

Ces deux hauteurs diffèrent entre elles de :

$$H_1^3 - H_2^3 = q^2 \times \left(\frac{b_1}{i} - \frac{1}{g} \right) = \frac{q^2}{i} \times \left(b_1 - \frac{i}{g} \right)$$

Si, d'après les valeurs numériques de H_1 et H_2 , la différence $H_1^3 - H_2^3$ ou ce qui revient au même la différence $H_1 - H_2$ est positive, c'est que H_1 est plus grand que H_2 et inversement si cette différence est négative.

Comme d'autre part cette différence dépend elle-même de la différence $b_1 - \frac{i}{g}$, il suffit de voir quel est le signe de cette dernière différence, c'est-à-dire si b_1 est plus grand ou plus petit que $\frac{i}{g}$.

Or en adoptant pour b_1 la valeur de 0,0004 indiquée par Tadini, et remarquant que si, par exemple, b_1 est plus grand que $\frac{i}{g}$, on a *a fortiori* $b_1 \times g$ plus grand que i , soit en chiffres :

$$0,0004 \times 9,81 = 0,0039 \text{ plus grand que } i$$

ou i inférieur à 0,004 en nombre rond.

Ainsi pour tous les cours d'eau à faible pente, c'est-à-dire non torrentiels, on aura H_1 plus grand que H_2 , c'est-à-dire que la hauteur d'eau pour laquelle le mouvement est uniforme sur un parcours déterminé est supérieure à celle qui donne lieu au ressaut superficiel; si l'on a affaire au contraire à des torrents pour lesquels i est supérieur à 0,004, la hauteur d'eau correspondant au ressaut superficiel est plus grande que celle qui détermine le mouvement uniforme.

Nous tirerons de ces principes diverses déductions pratiques dans notre prochain article.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.

Adjudications prochaines au P.-L.-M.

Ligne de Dijon à Saint-Amour : l'établissement d'une deuxième voie entre Dijon et Saint-Amour. — Ces travaux, qui s'élèveront à la somme de 6.358.900 francs, comprendront :

1° L'établissement d'une deuxième voie entre Perrigny-bifur. et Saint-Jean-de-Losne-bifur. et renforcement de la voie unique et des voies dans les gares de Saulon, Aiserey, Brazey-en-Plaine et Saint-Jean-de-Losne.

2° Le renforcement des voies 1 et 2 entre Saint-Jean-de-Losne-bifur. et Saint-Amour-bifur. et renforcement de la voie unique et des voies d'évitement dans les gares de Navilly, Saint-Bonnet, Mervans, Saint-Germain-du-Bois, Devrouze, Louhans, Sainte-Croix et Dommartin-les-Cuisseaux.

Le ballast de la deuxième voie à établir sera du gravier dragué dans le Doubs à Navilly. Dans la traversée de la Bresse, entre les gares de Seurre et de Saint-Amour, on a prévu des pierrées d'assainissement de plateforme, des pierrées de consolidation des talus en déblai ou remblai, l'établissement de fossés perroyés dans certaines tranchées où il n'en existe pas et la reconstitution de plusieurs qui ont été déformés.

Les tabliers métalliques nouveaux seront construits conformément à des projets déjà approuvés. L'élargissement du remblai qu'on sera dans la nécessité de faire à la gare de Seurre demandera l'allongement d'un pont métallique de 4 mètres sur un chemin de desserte et d'un passage à niveau de 4 mètres à la rencontre d'une rue du village de Jallanges.

M. Picard, ingénieur du deuxième arrondissement de la voie, à Dijon, est chargé de l'exécution de ces travaux.

Ligne de Nîmes au Teil. — Etablissement d'une fil télégraphique spécial entre Viviers et Grézan, en vue de l'installation du block n° 3.

Ces travaux, qui s'élèveront à 35.600 francs, seront exécutés sous les ordres de M. Barluet, ingénieur chargé du quatrième arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.

Avis d'adjudication sera donné ultérieurement.

Ligne de Lyon à Marseille. — Agrandissement du bâtiment des dortoirs de la Traction à la gare de Portes.

Ces travaux, qui vont être mis en adjudication le plus promptement possible, s'élèvent à 30.000 francs environ. Ils comprennent la construction d'un second étage au bâtiment des dortoirs, les modifications à apporter dans la canalisation d'air chaud du calorifère et diverses installations intérieures dans les locaux existants.

M. Barluet, ingénieur, 10, cours du Midi, à Lyon, est chargé de l'exécution des travaux.

Principaux prix de la série locale. — Déblais de fondations, 1 fr. 50 le m. c. — Démolition de maçon. ord., 4 francs le m. c. — De pierre de taille tendre, 7 francs le m. c. — Maçon. de béton, 12 francs le m. c. — de moellons, 15 fr. le m. c. — de pierre de taille tendre, 50 fr. le m. c. — Dépose et repose de charpente, 20 fr. le m. c.

Ligne de Mâcon à Ambérieu. — Etablissement d'une voie de garage impaire, modification des signaux et enclenchements à la gare de la Vavrette-Tossiat.

Ces travaux, qui s'élèveront à 29.100 francs, comprendront : l'établissement de la voie en question qui aura une longueur utile de 500 mètres ; elle sera soudée à la voie principale n° 1 à 538 mètres du bâtiment des voyageurs ; son exécution entraînera l'élargissement de la plate-forme et le déplacement d'une partie de l'avenue de la gare.

D'autre part, en raison de l'établissement du block sur la ligne, on réalisera l'enclenchement, par serrures « Bouré », des signaux et aiguilles. Les disques avancés et leurs poteaux limites seront déplacés en conséquence.

M. Rascol, ingénieur, 10, cours du Midi, à Lyon, est chargé de l'exécution des travaux.

Avis d'adjudication sera donné ultérieurement.

Ligne de Gray à Besançon. — Assainissement et consolidation du remblai situé entre les points 44 km. 927 et 45 km. 044.

Ces travaux s'élèveront à la somme de 29.600 francs et comprendront : l'établissement de deux drains traversant le remblai de part en part et destinés à limiter le mouvement de la masse instable ; la construction, sur le sol ferme, de chaque côté du remblai, de drains divisant ladite masse ; la reconstitution du remblai au moyen de pierrailles et de scories ; l'aménagement de fossés latéraux évacuant les eaux dans l'aqueduc de 1 mètre du point 44 km. 945, allongé en conséquence ; enfin, la construction sur la droite de la ligne d'un mur de pied à pierres sèches formant buttoir.

M. Quinquet, ingénieur du 6^e arrondissement de la voie à Dijon, est chargé de l'exécution de ces travaux dont avis d'adjudication sera donné ultérieurement.

REVUE DES JOURNAUX D'ARCHITECTURE & D'INDUSTRIE

LE VERRE DANS LA PLOMBERIE

Puisqu'on fait en verre des tuiles et des plaques de dallage, on pourrait aussi bien fabriquer en verre des objets d'utilité hygiénique et domestique, tels que siphons en S, évier, urinoirs, cuvettes d'aisances, etc. La fragilité de la faïence et la facilité d'absorption qui caractérise cette matière, malgré les émaux dont on la recouvre, motiveront tôt ou tard le rejet de son emploi dans le cas d'appareils hygiéniques. Le verre, au contraire, plus résistant que les faïences, absolument imperméable et n'offrant que des surfaces dont le lavage est facile autant que prompt, le verre est déjà em-

ployé dans la plomberie domestique ; on fait en Angleterre des urinoirs en verre du type dit « Tylor », sorte de corbeille, fixés aux parois d'une stalle, avec effet d'eau ménagé dans les rebords.

Mais c'est surtout dans la fabrication des pièces siphonnantes que le verre peut, par sa transparence, faciliter l'inspection, la surveillance du fonctionnement. Un siphon, en effet, ne répond qu'imparfaitement au but hygiénique qu'on se propose, lorsque, adapté à la base d'un récipient quelconque, il s'engorge promptement et si les dépôts qui s'y forment peuvent y séjourner et y fermenter. L'interception, d'ailleurs, ou la « disconnexion », but principal du siphon, peut être détruite par le seul fait de l'évaporation du liquide obturant, en cas d'interruption de fonctionnement ; une chasse trop brusque et tombant de trop haut, peut également détruire cette interception. Aussi le siphon d'une cuvette d'aisances doit être posé sur le plancher du cabinet et non placé dans l'épaisseur dudit plancher ; autrement la chasse d'eau, tombant de la cuvette dans le siphon, détruit par impulsion l'interception hydraulique ; le même fait se produit encore quelquefois par « induction », c'est-à-dire qu'un siphon peut perdre une partie de son liquide obturant, cela sous l'effet de *trompe* ou d'aspiration causé par la chute d'une forte quantité d'eau s'écoulant d'un appareil voisin.

Il faudrait donc, dans la pratique, pouvoir juger en un coup d'œil de l'opportunité de dégorgement, de nettoyage ou d'irrigation d'un siphon quelconque. Nul doute que le verre ne réponde à ces exigences.

Je me souviens avoir vu, à une exposition étrangère, des postes d'eau, des vidoirs, des lave-mains, des urinoirs, des tables de toilette, dont les conduits d'évacuation sont tous munis de petits siphons vitrés, laissant voir ainsi l'écoulement des eaux sales et le nettoyage produit par l'eau claire d'irrigation. Grâce à cette facilité d'inspection, les dépôts « odorigènes » sont évitables si l'on veut prendre soin de regarder et d'irriguer après chaque ablution, chaque vidange ; et, d'ailleurs, ce n'est pas la grandeur du siphon qui en fait l'excellence ; mais bien la netteté, le poli des parois, une forme intérieure exempte de recoins où les liquides chargés ne puissent déposer, malgré les chasses, des matières solides ou à peu près : un simple tube plongeant dans une tasse ordinaire, voilà un siphon suffisant.

Rien n'est plus facile encore, avec un « regard vitré sur un siphon quelconque, que de surveiller et d'entretenir l'obturation dudit, par induction ou autrement ».

La coupe siphonnante, le gobelet, la tasse, pourraient être de verre aussi bien que de cuivre ou de plomb, et la perfection de nettoyage ainsi que la facilité d'inspection y gagneraient certainement.

Les réservoirs à chasse, dont on montrait à Paris, à l'Exposition du travail (MM. Doulton et C^{ie}), des spécimens en fonctions, ces appareils étaient construits avec parties vitrées et aussi des cloches siphonnantes de verre, afin que le public se rendit bien compte du fonctionnement automatique des chasses.

Ce qui n'a été fait qu'au point de vue de l'exhibition pourrait avantageusement, sans doute, entrer dans la pratique ; et tel appareil dont les dispositions, le réglage, l'entretien sont science occulte pour le vulgaire, et nécessitent à tout instant des visites de plombier, cet appareil-là, même vitré par parties, deviendrait aussitôt d'un usage facile aux moins intelligents.

Loin de perdre à cela, le métier honorable des plombiers, des zingueurs et des robinettiers, cessant d'être la « bouteille à l'encre », gagnerait beaucoup au développement, à la vulgarisation, que la raison impose, des appareils multiples de la plomberie hygiénique.

A. B.

(La Semaine des constructeurs.)

Le Lycéum Théâtre d'Ithaca

ÉTATS UNIS

Sauf dans les capitales où la densité de la population et surtout un nombre toujours renouvelé d'étrangers de passage permettent de donner encore des spectacles, les théâtres sont généralement fermés en cette saison tropicale. On en profite pour y faire les réparations nécessaires ou les aménagements qu'imposent les Commissions des théâtres ou les besoins de confort du public toujours plus exigeant.

Actuellement, certains directeurs se préoccupent, pour attirer les spectateurs, non pas de constituer une troupe de premier choix, mais d'installer des fumoirs. On a en effet constaté la concurrence de plus en plus redoutable que font les cafés concerts aux scènes dramatiques ou lyriques : une des raisons, paraît-il, qui font préférer à beaucoup de gens le café concert est qu'on y peut fumer librement, dans la salle même, sans être obligé de sortir.

Aussi, pour ne pas imposer aux spectateurs masculins l'horrible supplice de rester plusieurs heures sans « en griller une », a-t-on songé à installer des fumoirs dans certains théâtres qui en étaient dépourvus. Ainsi, dans le nouvel Opéra-Comique, cette salle de première nécessité n'avait pas été prévue, et on transforme actuellement une des salles des pas-perdus en un élégant fumoir : et cependant l'ouverture de ce théâtre ne remonte qu'à quelques mois ; le théâtre de la Renaissance, le théâtre la Gaîté, le théâtre Antoine ont également demandé l'autorisation d'installer un fumoir. Naturellement, tout est étudié et combiné pour que la sécurité n'ait pas à en souffrir.

Notre Grand-Théâtre est pourvu d'un peu confortable fumoir dont cependant le grand nombre d'amateurs qui s'y entassent pendant les entr'actes prouve combien il est apprécié. Aux Célestins, lors des représentations estivales, quand les fenêtres sont ouvertes, les fumoirs se pressent sur les balcons de la façade.

C'est là, il est vrai, une solution à laquelle on ne peut avoir recours en hiver ; mais mieux vaut encore se passer du fumoir que de l'installer coûte que coûte dans des théâtres où sa place n'a pas été prévue, et de nuire ainsi à certains services, de priver les spectateurs de certaines commodités ou de diminuer la sécurité. Mieux vaut transformer la disposition intérieure avec la constante préoccupation de la facilité d'accès aux places, et de la commodité des dégagements.

A ce dernier point de vue, un théâtre de construction récente nous paraît réunir d'assez heureuses dispositions dont on pourra juger par les plans et l'avant-scène que nous reproduisons.

L'avant-scène du premier étage, qui occupe la surface des deux loges de rez-de-chaussée, présente cinq niveaux différents, permettant, grâce aux trois petites loges en encorbellement, à tous les spectateurs de voir sans peine sur la scène et sans se gêner les uns les autres.

Ce théâtre a été inauguré le 26 octobre 1893 à Ithaca (Etat de New-York) et a été construit sur les plans de MM. Léon-H. Lempert et fils, architectes à Rochester (N.-Y.).

Voici comment se décomposent les places :

Loges (ailes droite et gauche) . . .	18 places.
Loges fond	69 —
Fauteuils d'orchestre	217 —
Parterre	258 —
Balcon (1 ^{er} étage au-dessus de l'orchestre)	219 —
Deuxième galerie	400 —
Total	<u>1181 places.</u>

Le plafond et les murs sont décorés artistiquement en relief

peint en vieil or. Les lampes électriques sont répandues à profusion, mais dissimulées dans les détours des corniches, sous les rebords des galeries et dans le plafond.

L'intérieur est vraiment grandiose ; toute la partie décorative en couleurs est de main d'œuvre italienne.

Le coloris, auquel se mélangent les ors, est très harmonieux ; la ton terre cuite domine dans les draperies et les tapisseries ; les chaises du parterre, du dernier modèle sont couvertes en cuir brun.

Les balustrades des loges et du balcon sont en nickel.

Le balcon est supporté par huit colonnes décorées et rehaussées de vieil or.

La scène a 12 mètres de long, 18 mètres de large, près de 3 mètres de profondeur au-dessous du sol et 18 mètres de hauteur.

Le cadre de la scène mesure 10^m80 de large sur 8 mètres de haut.

Un rideau de sûreté en amiante représente un arc de triomphe en marbre d'où pendent des draperies et, sur chacune des colonnes, figure un buste romain. Aussitôt que l'orchestre commence à jouer, ce premier rideau disparaît et en laisse apercevoir un second ; pour ces deux rideaux comme pour tous les décors, la manœuvre se fait en les élevant au-dessus de la scène sans les enrouler.

Le *Journal d'Ithaca*, auquel sont empruntés ces détails, faisait de ce théâtre, le lendemain de l'inauguration, une brillante description et le considérait comme un des mieux aménagés et faisant grand honneur aux architectes qui l'avaient édifié.

HENRI SOULU.



AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Enquête. — Il est ouvert une enquête sur le projet présenté par M. l'ingénieur en chef du service de la voirie en vue de l'amélioration des quartiers Saint-Vincent et de la Martinière, ledit projet comportant :

1^o L'ouverture d'une rue de 16 mètres de largeur entre la place de la Miséricorde et le quai Saint-Vincent, en englobant une partie de la rue de la Martinière ;

2^o L'élargissement à 16 mètres au moins de la place de la Miséricorde ;

3^o L'amorce d'une rue de 14 mètres de largeur faisant suite à la place de la Miséricorde jusqu'au droit de la rue actuelle de la Martinière ;

4^o L'élargissement partiel à 9 et à 10 mètres de la rue Hippolyte-Flandrin ;

5^o L'ouverture d'une rue de 12 mètres entre le quai Saint-Vincent et la place de la Martinière ;

6^o L'élargissement à 12 mètres de la place Saint-Vincent, depuis le quai jusqu'à la rue Sergent-Blandan ;

7^o L'élargissement à 10 mètres de la rue Pareille, depuis le quai jusqu'à la rue Sergent-Blandan ;

8^o L'élargissement, du côté oriental, de la rue Tavernier, sur environ la moitié de sa longueur à partir du quai.

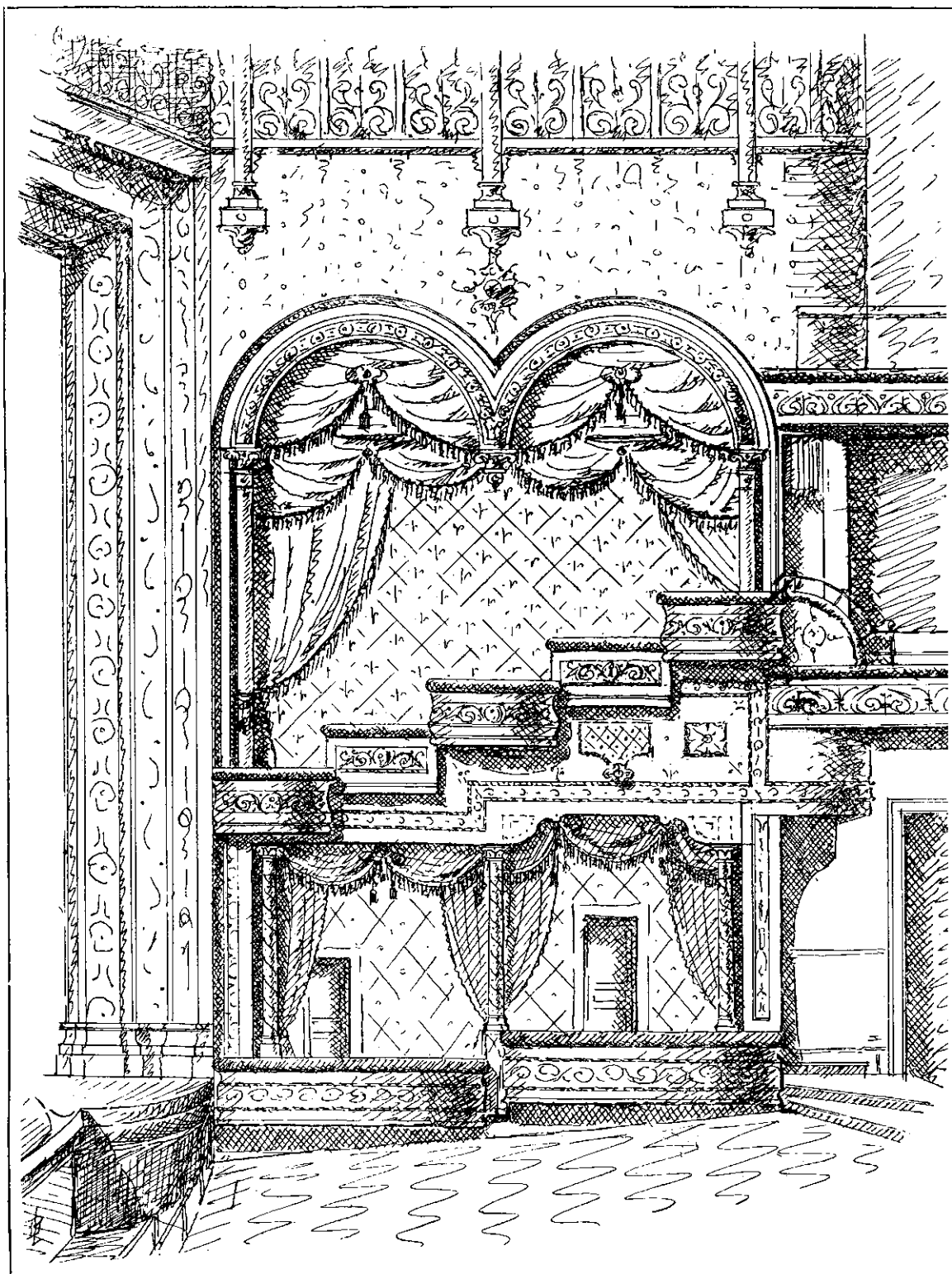
Cette enquête a pour but :

1^o D'obtenir, pour la Ville de Lyon, l'autorisation d'acquérir, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation les immeubles teints en jaune sur le plan des lieux ;

2^o De comprendre dans l'expropriation les immeubles ou portions d'immeubles situés en dehors des alignements et impropres à recevoir des constructions salubres ;

3° De comprendre dans ladite expropriation les immeubles dont l'acquisition est nécessaire, soit pour supprimer des parties de voies publiques jugées inutiles, soit pour réunir ces immeubles

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, un commissaire-enquêteur, spécialement désigné à cet effet, recevra à ladite mairie, pendant trois jours, les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 août



LYCEUM THEATRE A ITHACA. — L'AVANT-SCÈNE.

aux délaissés contigus impropres à recevoir des constructions salubres ;

4° D'aliéner diverses parcelles de terrain communal.

Les pièces de ce projet resteront déposées pendant quinze jours consécutifs, à compter du lundi 7 août 1899, à la mairie du 1^{er} arrondissement de Lyon, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

1899, de midi à 4 heures du soir, les déclarations ou oppositions que les intéressés auraient à produire sur l'utilité publique du projet dont il s'agit.

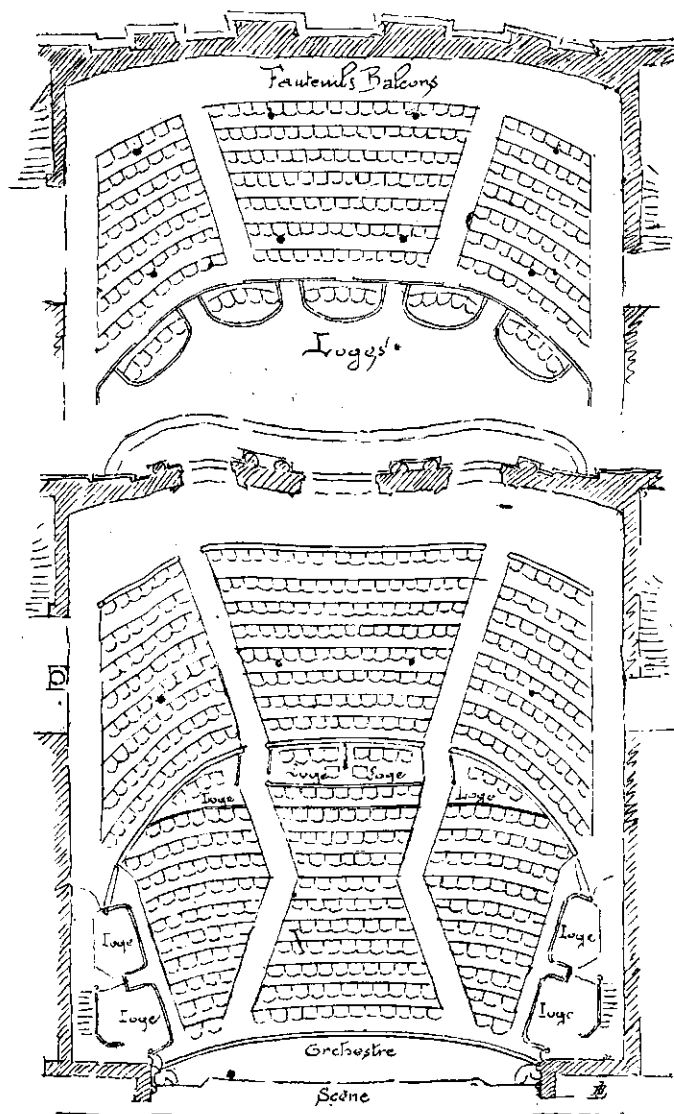
Ecole Centrale lyonnaise. — Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves arrivés à fin d'études :

Diplômés de 1^{re} classe. — Gaillard, Héraud, Broustassour,

Lacroix, Romain, Oudin, Rigoulot, Sabatier, Guillot, Chavanne, Rossignol, Nolot.

Diplômés de 2^e classe. — Audras, Daulaus, Valdant, Chazard, Jaubert, Gambert, Rabilloud, Petitpierre, Bergeon, Mathian, Juny.

Certificat. — Beaufol.



LYCÉEUM-THEATRE A ITHACA. — PLANS.

Le prix de Rome. — Nous apprenons avec la plus vive satisfaction le succès d'un de nos jeunes compatriotes, M. Tony Garnier, qui vient de remporter le premier grand prix de Rome pour l'architecture. Comme M. André Vermare, également notre compatriote, dont nous avons reproduit plusieurs œuvres, et à qui a été attribué le grand prix de sculpture, M. Tony Garnier est ancien élève de notre école des Beaux Arts.

Compagnie générale de navigation. — Bateaux à vapeur Gladiateur. Transport de voyageurs et marchandises.

Départ de Lyon pour Valence et Avignon tous les mercredis et samedis, à 6 heures du matin, desservant les ports intermédiaires. D'Avignon pour Valence et Lyon, les jeudis et dimanches, à 5 heures du matin. De Valence pour Lyon, les lundis et vendredis, à 5 heures du matin. — Pour les renseignements, s'adresser aux bureaux et port d'embarquement, quai de la Charité, au ponton, près la manufacture des tabacs sur le Rhône.

La grève à Comblanchien. — En suite d'une grève partielle parmi les ouvriers des carrières, les patrons se sont syndiqués et ont décidé de fermer tous les chantiers. De ce fait, 450 ouvriers ne travaillent pas.

Concession du 2^e réseau de tramways de l'Ain. — Le département de l'Ain a l'intention de donner dans sa prochaine session du mois d'août 1899 la concession d'un 2^e réseau de tramways, qui comprendrait probablement les lignes suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| 1 ^o Ambérieu à Villefranche, par Priay . . . | 52 kilomètres |
| 2 ^o Cerdon à Ruffieu, par la Cluse . . . | 60 — |
| 3 ^o La Madeleine à Bourg, par Montrevel, Foissiat, Marboz, Pirajoux, Coligny et Treffort . . | 75 — |
| 4 ^o Brégnier-Gordon à Sault-Brénaz, par Villebois . . . | 34 — |
| 5 ^o Thoiry à Ferney. | |
| 6 ^o Bellegarde à Chézery. | |
| 7 ^o Tenay à Brénod, par Hauteville. | |

Les avant-projets de ces diverses lignes sont déposés au bureau de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Bourg, rue Lalande, 1. — Le département invite les personnes qui désireraient demander la concession de ces lignes à faire connaître, après examen des avant-projets et des lieux, quelles seraient leurs conditions, soit pour la construction, soit pour l'exploitation et à fournir leurs références techniques et financières.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 31 juillet au 12 août.

Rues Cavenne et des Trois-Pierres. — Hôtel d'étudiants. Propr., Société anonyme lyonnaise des maisons de famille. Architecte, M. Chomel, quai de Retz, 10.

Rue Duguesclin, 198. — Maison à loyers. Propr., M. Lascaux, rue Paul Bert, 10. Architecte, M. Pras.

Rue Bugeaud, 96. — Bâtiment pour chantier. Propr., M. Gagnieu. Entrepreneur, M. Cavernier, quai de la Charité, 35.

Rue Franklin, 43. — Maison de rapport. Propr., M. Tavernier, cours du Midi, 21. Architecte, M. Groboz, rue de la République, 65.

Cours Gambetta, 159. — Maison de rapport. Propr., M. Piquaud, rue Saint-Honoré, 8. Architecte, M. Desplagnes, rue Dubois, 44.

MISES EN ADJUDICATION

Gers. — Samedi 2 septembre, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux de restauration de l'église de Simorre (monument historique). Montant du détail estimatif, 10,038 fr. 70. Somme à valoir pour cas imprévus, 861 fr. 30. Cautionnement à fournir en numéraire, 1,004 fr.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et des autres pièces à la préfecture (2^e division).

Jura. — Jeudi 31 août, 2 h. — *Préfecture.* — 1^{er} lot. Vers-sous-Sellières. Réparations à l'église. Travaux évalués par le devis de M. Pelletier, architecte à Lons-le-Saunier, à 11,586 fr. 75. Somme à valoir, 1,183 fr. 92. Cautionnement, 380 fr. — 2^e lot. Bletterans. Construction d'un lavoir public et d'une passerelle sur la Seille pour y accéder. Travaux évalués par le devis de M. Lambert, agent-voyer cantonal à Bletterans, à 5,874 fr. Somme à valoir, 491 fr. 04. Cautionnement, 200 fr. — 3^e lot. Thoiriette. Projet de clôture d'un cimetière. Travaux évalués par le devis de M. Jorez, agent-voyer cantonal à Thoiriette, à 2,294 fr. 08. Somme à valoir, 105 fr. 92. Cautionnement, 90 fr. — 4^e lot. Montagna-le-Reconduit. Amélioration du régime des eaux. Travaux évalués par le devis de M. Rousseau, architecte à Lons-le-Saunier, à 1,221 fr. 54. Somme à valoir, 217 fr. 39. Cautionnement, 50 fr.

Les devis des travaux, les pièces du projet et le cahier des charges de l'entreprise sont déposés à la préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Vendredi 25 août, 10 h. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local et monorail, de Feurs à Panissières. Deuxième adjudication du chemin de fer et de ses dépendances, après déchéance des concessionnaires.

Les personnes qui voudront concourir seront tenues de déclarer, avant le 1^{er} août 1899, leur intention par écrit déposé à la préfecture et accompagné des pièces propres à justifier des ressources nécessaires pour remplir les engagements à contracter. Mise à prix, 50,000 fr. Cautionnement provisoire, 10,000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à la préfecture de la Loire (3^e division). **Saône-et-Loire.** — Lundi 4 septembre, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Syndicat d'assainissement de la Brenne. Curage de biefs sur la commune de Bouhans. Curage de biefs affluents de la Brenne sur une longueur de 3,523 m. 90. Montant des travaux à l'entreprise, 2,946 fr. Somme à valoir pour travaux imprévus, 254 fr. Total, 3,200 fr. Cautionnement, 100 fr.

Les pièces du projet sont déposées à la sous-préfecture, où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir.

(Suite page 191.)

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
II^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.</i> Installation de la Banque Privée.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Labasse, avenue de Saxe, 84. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai Perrache, 20.</i> Maison. M. Rivoire.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Pierre Thomas, rue Chaponnay, 9. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Cours Charlemagne.</i> Exhaussement d'une maison.	M. Pras, rue de Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rachais, 14. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Gentil, 4.</i> Installation de bureaux.	M. Porte, rue P.-Chenavard, 27.	Maçonnerie, MM. Simon et Guillot, rue Ferrandière, 44; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; charpente et menuiserie, M. Gouverne, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; plâtrerie peinture, M. Gallizia, rue de l'Ancienne-Préfecture, 1.
III^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Molière, 158.</i> Maison de rapport. M. Orlange.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Orlange, rue Villeroi, 28. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Quai Claude-Bernard, 28.</i> Maison. M. Chaize.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Chaize, rue Franklin, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; pierre de Villebois, M. Gat, à Montalieu (Isère); pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de la Lône,</i> angle rue Raulin. M. Peix.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Peix, avenue de Saxe, 284; serrurerie, M. Arnaud, rue Vendôme; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montalieu; charpente, M. Janin, rue de Marseille. — <i>Couverture.</i>
<i>Chemin des Limites.</i> Villa.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, au Moulin-à-Vent. — <i>2^e étage.</i>
<i>Chemin des Culattes.</i> Maison de rap. M. M. Grand.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Pérol, route de Vienne, 158; charpente et menuiserie, M. Bocard, chemin des Balançoires; plâtrerie-peinture, M. Vyc, route de Vienne, 167. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rues de Vendôme, des Passants et Villeroy.</i> M. Gay.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie, M. F. Gay, rue de l'Abondance, 25. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Saint-Jérôme.</i> Maison de rapport. M. Laurent.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien Gryphe, 147; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; pierre blanche, M. Burnot, rue Chevreul; pierre dure, M. Vendret, à Porcieu-Amblagnieu (I-ère); charpente, M. Eugène Comte, rue Bêchevelin, 97; menuiserie, M. Guillerma, rue Tronchet, 107; peinture-plâtrerie, M. Valois; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 41; vitrerie M. Chauliac, rue de la Vigilance, 4; fermetures métalliques, M. Gilardi, rue Bellecombe, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Grande rue de la Guillotière et rue d'Heyrieux.</i> Deux maisons. M. Merzeau.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Merzeau; charpente, M. Brand.
<i>Avenue de Saxe, r. Dunoir, rue Pierre-Corneille et rue Servient.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie, M. Thibaud, rue Sainte-Hélène, 19; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37. — <i>Intérieur.</i>
<i>Route de Vénissieux, 72.</i> Mais. de rap. M. Jouhet.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, au Moulin-à-Vent; menuiserie et charpente, M. Blachon, route de Vénissieux, 73; plâtrerie, M. Fougère, route de Vénissieux, 77; serrurerie, M. Archer, route de Vienne, 76; zinguerie, M. Marron, route de Grenoble, 69; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Route de Vénissieux, 70.</i> Villa. M. Fougère.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, au Moulin-à-Vent; charpente, M. Pons, route de Genas; menuiserie, M. Blachon, route de Vénissieux, 74; serrurerie, M. Archer-Caillet, route de Vienne, 76; zinguerie, M. Marron, route de Grenoble, 69; plâtrerie-peinture, M. Fougère, route de Vienne, 161. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Avenue des Ponts, 269.</i> Maison de rapport. M. Taraquois.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Taraquois, avenue des Ponts, 255; charpente, M. Guilliard, rue Bancel, 29, Lyon; plâtrerie, MM. Magne et Bachelleri. — <i>2^e étage.</i>
<i>Avenue des Ponts, 255.</i> Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Sèze.	Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière, 40; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 72; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin. — <i>4^e étage.</i>
<i>Rue Garibaldi,</i> angle rue du Château. Maisons. M. Blaise et consorts Perreau.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 6; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Couzon, M. Archez, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Paccard, place Bellecour, 21; charpente, MM. Grépat et Vadot; plâtrerie-peinture, MM. Lesselier, Jacomini et Delponte. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Cavenne et rue des Trois-Pierres.</i>	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Malterre, rue Dubois, 44; pierre de Saint-Cyr, MM. Delaye et Morateur; pierre de Villebois, Société de Villebois; charpente, M. Bonnaud, avenue de Saxe, 312. — <i>4^e étage.</i>
<i>Cours Gambetta, 85.</i> Maison. M. Bolland.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Terrassements et maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; pierre de Villebois, Société la Fourmi, M. Doublier, directeur; pierre de Saint-Cyr, M. Renardon; serrurerie, MM. Martin et Masson, rue de Marseille, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; peinture et plâtrerie, M. Bavoizat, c. Lafayette, 94. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Gambetta, 87.</i> Maison. M. René.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; charpente et menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — <i>3^e étage.</i>
<i>Cours Gambetta, 89.</i> Maison. MM. Martin.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; plâtrerie, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — <i>3^e étage.</i>
<i>Cours Gambetta, 91.</i> Maison. M. Auguste Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; menuiserie et charpente, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — <i>3^e étage.</i>
<i>Rue Rachais.</i> Maison. M. Joly.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray. — <i>2^e étage.</i>
<i>Rue Rachais.</i> Maison. M. Cesquino.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; planchers en fer-béton, système Matray. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue du Château, 28.</i> Ateliers MM. Vielle frères.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53. — <i>3^e étage.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Cours Gambetta</i> , angle rue du Château. Maison de 5 étages. M. de Leusse.	M. Collet, cours Gambetta, 23.	Entrepreneur général, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33. — 3 ^e étage.
<i>Rue du Château</i> . Maison de rapport. M. Jamot.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue du Château</i> , angle rue de la Buire. Maisons de rapport. M. A. Lumière.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue de la Buire</i> , angle rue de l'Abondance. Maison de rapport. M. Rouchon.	M. Giroud, r. du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue de la Buire</i> . Mais. de rap. M. Thibaud.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue de la Buire</i> . Ma's. de rapport. M. Hatton.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue de l'Abondance</i> . Mais. de rap. M. E. Brizon.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. P. Rouchon, rue Servient, 6. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue Fangier</i> . Mais. de rapport.	M. T. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Foraz, quai Saint-Antoine, 32. — 1 ^{er} étage.
<i>Rue Sébastien-Gryphe</i> , 65. Entrep. et bur. M. Peyret.	M. Cuny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 30; charpente, M. Michard, à Monplaisir; serrurerie, M. Oullié, rue Mazagran; pierre de taille blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7. — 1 ^{er} étage.
<i>Rue Sébastien-Gryphe</i> , 150. Maison cinq étages. M. Perron.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rabelais, 14. — <i>Fondations</i> .
<i>Rue Sébastien-Gryphe</i> , 32 et 32 bis. Exhaussement quatre étages M. Perron.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rabelais, 14.
<i>Route de Grenoble</i> , angle chemin Villion. Villa. M. Auguste Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 71.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Sully, 52; serrurerie, M. Gabarre; charpente, MM. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, M. Marron, à Monplaisir; chauffage à vapeur, M. Leau, cours Lafayette, 68; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, à Monplaisir. — 1 ^{er} étage.
<i>Route de Grenoble</i> , 186. Maison de rapport. Prop. M. Courjux.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie et ciments, MM. Masson et Tardieu, place du Pont, 13; charpente, MM. Michard, grande rue de Monplaisir, 58; menuiserie, M. Ménié, cours Gambetta, 212, et M. Frelupt, à Monplaisir; plâtrerie-peinture, MM. Bosonotto et Bertola, grande rue de Monplaisir, 101, et MM. Charles et Joanny Cesquino, grande rue de Monplaisir, 80; serrurerie, M. Gruel, rue Neuve-de-Monplaisir, 2; ferblanterie, M. Truchet, grande rue de Monplaisir, 92; pierre de taille, M. Percherancier, rue de Marseille, 42. — <i>Intérieur</i> .
<i>Route de Grenoble</i> . Maison M. Poulet.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Leblanc, cours Henri, 74; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75, Villeurbanne; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118. — 1 ^{er} étage.
<i>Rue de Béarn</i> , 24. Maison. M ^{me} Demourgues.	M. Boistard, 5, rue Servient, 5.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Desseauve frères, rue Boileau, 142; charpente, M. Ortolland, chemin de Bellecombe, 71; serrurerie, M. Martin, rue Duguesclin, 269. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rue Sébastopol</i> , 6. Maison à loyers.	M. Pras, rue de Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Chatoux, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Ortolland, chemin de Bellecombe, 71; menuiserie, MM. Pansu, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Legros, rue Duguesclin, 255. — <i>Couverture</i> .
<i>Chemin des Pins</i> . Villa. MM. Comte et Lambert.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie et terrassements, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 228. — 1 ^{er} étage.
<i>Chemin du Pré-Gaudry</i> . Agrandissement de l'usine de la Société des câbles électriques.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie et fumisterie, M. Tarade, rue de Marseille, 69; charpente, MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 241; menuiserie, M. Boisdevésy, route de Vienne, 110; serrurerie, M. Paire, grande rue de la Guillotière, 13 bis; vitrerie, M. Berticat-Chipier, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11; ferblanterie, MM. Délogé frères, rue de Fleurieu. — <i>Travaux intérieurs</i> .
<i>Rue Chevreul</i> , 53. Maison. M. Vellisson.	M. Laureçon, 10, cours Gambetta	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue de la Méditerranée</i> . Maison. MM. Jamot, Battistolo, Durand.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Durand, rue Corne-de-Cerf, 112; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 97; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, rue Saint-Joseph, 21; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — 2 ^e étage.
<i>Rue Raulin</i> . Maison. MM. Durand, Comte, Brizon.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — 2 ^e étage.
<i>Rue de Marseille</i> , 49-51. Maison. MM. Chevrot et Deleuze.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Mêmes entrepreneurs. — 2 ^e étage.
<i>Chemin de Baraban</i> . Maison de rap. M. Thomas.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneur général, M. Gaillard, rue Paul-Bert, 279. — 2 ^e étage.
<i>Cours de Villeurbanne</i> . Maison. M. Guillerme.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneur général, M. Mayen, rue Baul-Bert, 214 bis.
<i>Route de Genas</i> , 231. Maison. M. Chambefort.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Entrepreneur général, M. Jaudon, rue Vendôme, 36. — <i>Couverture</i> .
<i>Pl. de Monplaisir</i> . Villa. M. Catinaud.	M. Rostagnat, 83, r. de la Républ.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; peinture-plâtrerie, M. Catinaud, rue de Sèze, 25; serrurerie, M. Grohon fils, rue de Vauban, 29. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rue de Marseille</i> , 88. Maison de rapport. Société en participation.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Lobietti, rue d'Aguesseau, 3; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue du Pensionnat, 6; plâtrerie-peinture, M. Delponte, rue de la Monnaie, 2; pierre de taille, M. James; ciments, M. Elia, cours Vitton, 30; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté, 60. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue de la Thibaudière</i> , 55. Ecole municipale.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Boursier, rue Ney, 86; menuiserie, M. Ribard, rue du Musée, 30; peinture-plâtrerie, M. Rey, rue Moncey, 147; serrurerie, M. Dauphin, cours de Villeurbanne, 192.
<i>R. de la Madeleine</i> , 17. Mais. MM. Albert et Hugon.	M. P. Chataignier, av. de Saxe, 304.	Maçonnerie, MM. Albert et Hugon; Charpente, M. Chauvet, rue Bancel; Serrurerie, MM. Bernard et Cie; rue du Pensionnat; Pierre blanche, M. Burnot, rue Chevreul, 70. — 3 ^e étage.
<i>Ch. des Culattes prolongé</i> . Usine. M. Cholot.	M. P. Chataignier, av. de Saxe, 304.	Terrassement et maçonnerie, MM. Broussas et Clet; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie, M. Biguet, rue Clément-Desormes, à Oullins; Plâtrerie-Peinture, M. Svétonia, rue Sébastien-Gryphe, 55.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
IV^e ARRONDISSEMENT		
<i>Boul. de la Croix-Rousse, 97, et rue Tabareau 2 et 4. Société St-Bonaventure.</i>	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95.
V^e ARRONDISSEMENT		
<i>Quai Jayr et rue de la Pyramide. Maison. M. Perrier-Seguin.</i>	M. Boistard, rue Servient, 5.	Terrassements, M. Joly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Tarnaud, rue de la Claire, 19; charpente, M. Mollo; pierre dure, MM. Vinard et Chailier, de Trept; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue de Créqui, 181; serrurerie, M. Gauthier, rue Jean-de-Tournes, 13. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue de Saint-Cyr, 41. Maison. M. Gaillard.</i>	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Ailloud jeune, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 53. — <i>3^e étage.</i>
VI^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Tête-d'Or, 111. Exhaussement. M. Hess.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon, rue de Séze, 123; charpente, M. Tournet, chemin de Bellecombe, 110. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Montgolfier, 49. Maison. MM. Pomparat.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Entrepreneurs, MM. Pomparat frères, rue Montgolfier, 43.
<i>Avenue du Parc et rue Vendôme. Hôtel. M. X.</i>	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Pierre-Corneille, 48; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 112. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Vauban. Maison. M. Chapeaux.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Jacquignon, cours de Villeurbanne, 153; peinture-plâtrerie; M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe et rue Vauban. Maison. M. Grange.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon; peinture plâtrerie, M. Chapeaux; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe. Maison. M. Buzzini.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, M. Duchez, rue de Bonnel, 20; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe et rue Fénelon. Maison. M. Vernon.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Fénelon. Maison. M. Chavannes.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Fénelon. Maison. M. Jacquignon.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues P.-Corneille et Vauban. M. Bovagnet. Maison.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues P.-Corneille et Fénelon. Maison. M. Thévenet.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, M. Boucayet, rue Stella, 3; charpente, M. Solviche; serrurerie, M. Neyret; menuiserie, M. Thévenet. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille. Maison.</i>	M. Vernon, avenue de Saxe, 120.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon, 153, cours de Villeurbanne; menuis., M. Delangle, rue Montgolfier, 46; serrur., M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Lafayette, 181. Maison. M. Achard.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Sautour fils, rue Vendôme, 124. — <i>2^e étage.</i>
<i>Rue Duguesclin, 115-117. Usine. M. Volland.</i>	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Geneste, cours du Midi, 9. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues Sully et du Musée. Maison et atelier. M. Louis Grobon père.</i>	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 71; menuiserie, M. Marchal, rue Croix-Jordan, 12; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Tronchet, 35-37. Maison. M. Pétavit.</i>	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard du Nord. Install. dans l'ancien Musée Guimet. d'une piste de patinage sur vraie glace. Société Irigourifque de Lyon.</i>	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Terrassements, M. Foraz, quai Saint-Antoine, 32; maçonnerie, M. Baudin, rue Sully, 52. — <i>Fondations.</i>
<i>Rue du Musée et rue Montbernard. Maison d'habitation et usines. M. Roche.</i>	M. Ginon, 11, rue Martin.	Maçonnerie, M. Ravel, rue Mazenod, 97. — <i>3^e étage.</i>
<i>Rue Montgolfier, angle rue du Musée. Maison.</i>	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pomparat fils, rue Montgolfier, 43. — <i>Fouilles.</i>
<i>Boulevard des Brotteaux, 70-72. M. Guillotel, r. Ney.</i>	M. Guillotel, villa Guillaume-Tell, à Beynost.	Maçonnerie, MM. Buchenard et Hannequin, rue Sully, 118; pierre blanche, MM. Rossignol et C ^{ie} , rue Vendôme, 96; peinture, M. Tauty, rue Tronchet, 9. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard des Brotteaux et cours Lafayette, 183. Maison. M. Thoubillon.</i>	M. Thoubillon, r. Pierre-Corneille, 119.	Maçonnerie, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue Sully, 126. Maison. M. Jomet.</i>		Maçonnerie, M. Grégoire, rue Duquesne, 42; charpente, M. Tronchon; peinture, M. Tauty.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
HORS LYON		
<i>La Mulatière</i> , q. d. Etroits. Rec. maison. M. Cousteix.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien-Gryphe, 147; charpente, M. Jacquetin, route de Crémieu, 88; menuiserie, M. Fournand, rue Charles-Lyonnet, 103; serrurerie, M. Devier, rue Dumoulin, 34. — <i>Couverture</i> .
<i>Villeurbanne</i> , rue d'Alsace, angle rue de la Viabert. Maison. M. Costorier.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Lebraud, rue des Charmettes, 81; charpente, M. Paret, chemin de Sébastopol, 72. — 3 ^e étage.
<i>Villeurbanne</i> , rue d'Alsace. Maison. M. David.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 228; charpente, MM. Sage frères, route de Genas, 82. — 3 ^e étage.
<i>Villeurbanne</i> , rue d'Inkermann, 58. Maison. Madame Guimet.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenau et Annequin, rue Sully, 118; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; serrurerie, gros fers, M. Bégon, rue Boileau, 160; quincaillerie, M. Givois, rue Mercière, 82; plâtrerie-peinture, M. Provosto, rue des Maisons-Neuves, 13. — <i>Couverture</i> .
<i>Villeurbanne</i> , rue de la Filature. Maisons ouvrières. MM. J. Villard et C ^{ie} .	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière, 40. — <i>Terrassements</i> .
<i>Villeurbanne</i> , rue Chomel. M. Gabella.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenau et Annequin, rue de Sully, 118. — <i>Fondations</i> .
<i>Villeurbanne</i> , c. Vitton prol. Mais. de rap. M. Pénelon.	M. Curny, 64, r. de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Pénelon, 1, rue Cité-Delassalle; pierre de taille, M. Percherancier, rue de Marseille, 42; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; menuiserie, MM. Lombard frères, rue de Crillon, 9. — <i>Couverture et intérieur</i> .
<i>Villeurbanne</i> , cours Vitton prol. Maison de rapport. MM. Lombard frères.	M. Curny, 64, r. de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Pénelon, 1, rue Cité-Delassalle; pierre de taille, M. Charrel; charpente, M. Paret; menuiserie, MM. Lombard frères, rue de Crillon, 9. — <i>Couverture et intérieur</i> .
<i>Villeurbanne</i> , rue du Midi. Maison à loyers.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Jacques Pichon jeune, rue de Séze, 123; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75 (Villeurbanne); serrurerie, M. Martin, rue Duguesclin, 269; menuiserie, M. Cavart, rue du Commandant-Faurax, 19. — <i>Couverture</i> .
<i>Villeurbanne</i> , chemin de la Rize. Villa. M. Picot.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Entrepreneurs généraux, MM. Duret et Marchand, rue Ferrandière, 36.
<i>Villeurbanne</i> , aven. Thiers. Maison. M. Chuzel.	M. Curny, 64, r. de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41. — 1 ^{er} étage.
<i>Cusset</i> , Villa. M. Cousteix.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Ciments, M. Berby; serrurerie, M. Devier, rue Dumoulin, 34; menuiserie, M. Fournand, rue Charles-Lyonnet, 103; plâtrerie-peinture, M. Piccina, rue Maaséna, 72. — <i>Intérieur</i> .
<i>Saint-Fons</i> , r. Carnot. Maison de rapport. M. Borel.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Eynaud, chemin du Rhône; charpente, M. Despeyroux, rue Nationale; menuiserie, M. Morel, rue Carnot, et M. Goguet, impasse Carnot; serrurerie, M. Pérol, rue Nationale; plâtrerie-peinture, M. François Rolando, rue Carnot; ferblanterie, M. Borel, rue Carnot. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Les Trois-Renards</i> , 2 villas. M. Paviot.	M. Roux-Spitz, 17, rue de Bonnel.	Maçonnerie, M. Seyvet et Malden, à Ecully; serrurerie, M. Fougnon, à la Demi-Lune; charpente, M. Mugnier, à la Demi-Lune. — <i>Intérieur</i> .
<i>St-Rambert-l'Île-Barbe</i> . Maison. M. Ducroux.	MM. Bouilhères et Danthon, 16, quai de Retz.	Maçonnerie, M. Couty; charpente, M. Naravat. — <i>Intérieur</i> .
<i>Saint-Rambert-l'Île-Barbe</i> . Maison. M. Couty.	MM. Bouilhères et Danthon.	Maçonnerie, M. Couty. — <i>Intérieur</i> .
<i>Saint-Rambert-l'Île-Barbe</i> . Entrepôt de vin. M. Farjas.	MM. Bouilhères et Danthon.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moreau, à Caluire; plâtrerie et peinture, M. Gagliardini, à Caluire. — <i>Intérieur</i> .
<i>Saint-Rambert-l'Île-Barbe</i> . Restauration. M. Farjas.	MM. Bouilhères et Danthon.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur</i> .
<i>Villevert-Neuville</i> , Villa.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. F. Salagnac, à Neuville-sur-Saône; charpente et menuiserie, M. Virey, à Neuville; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80. — <i>Façade</i> .
<i>Thizy</i> (Rhône). Restauration de Villa.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. L. Richard, à Bourg-de-Thizy; pierre de taille, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; charpente, M. Mollo, chemin des Grenouilles. — <i>Couverture</i> .
<i>Parilly</i> , r. Valensaut. Maison de rapport. M. Paul.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 192; plâtrerie-peinture, MM. Bagniard frères, rue Passet, 7, et M. Battistolo, rue Saint-Joseph, 21; serrurerie, M. Giroudon, route d'Heyrieu, 182; ferblanterie, M. Prodier, route d'Heyrieu, 143; pierre de Saint-Cyr, M. Courtois, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or; charpente, M. Michard, route de Grenoble. — 2 ^e étage.
<i>Irigny</i> . Restauration.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Menuiserie, M. Catil à Irigny.
<i>Saint-Clair</i> , Villa. M. C.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Maçonnerie, M. Plancoulaine, à Caluire; charpente, M. Bernet, à Saint-Clair; serrurerie, M. Villeneuve, à Caluire; plâtrerie-peinture, M. Richard, à Saint-Clair; menuiserie, M. Abry, à Saint-Clair. — <i>Intérieur</i> .
<i>Brussieux</i> (Rhône). Agrandis et restaur. de l'église.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Entrepreneur général, M. Pangaud. — <i>Décorations</i> .
<i>Messimy</i> . Dépenses. M. Gavand.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Bador; menuiserie et charpente, M. Paret. — <i>Intérieur</i> .
<i>Passins</i> (Isère). Villa. M. Seguin.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Entrepreneurs généraux, MM. Tauty frères. — 1 ^{er} étage.
<i>Crémieu</i> (Isère). Groupe scolaire.	M. Roux-Spitz, 17, rue de Bonnel.	Entrepreneur général, M. Sautour.
<i>Château de la Ronze</i> (Rhône). Baronne de H.	M. Collet, c. Gambetta, 23.	Entrepreneur général, M. Arnaud, à Villefranche-sur-Saône.
<i>Saint-Martin-la-Plaine</i> (Isère). Château.	M. Collet, c. Gambetta, 23.	Entrepreneurs généraux, MM. Pinton et Reynier.
<i>Four, Saint-Alban, l'Isle-d'Abeau</i> (Isère). Etablissements de fontaines publiques.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Entrepreneur général, M. Chavrier.

Saône-et-Loire. — Vendredi 1^{er} septembre, 1 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux sur routes nationales. Route nationale n° 6, de Paris à Chambéry. Rechargement de la chaussée sur 2.400 mètres, entre les points 36 k. 900 et 39 k. 300. Travaux à l'en reprise : fourniture de grès cassé de Vincelles. Montant des travaux, 6.982 fr. 50. Emploi de grès cassé. Montant des travaux, 294 fr. Total, 7.276 fr. 50. Dépenses en régie : cylindrage de la chaussée. Montant des travaux, 2.205 fr. A valoir, 418 fr. 50. Total général, 9.900 fr. Cautionnement, 200 fr.

Renseignements : 1° à la préfecture (3^e division); 2° dans les bureaux de M. l'ingénieur ordinaire, à Chalon, 67, rue aux Fèvres.

Ministère de la Guerre. — Vendredi 25 août, 2 h. 1/2. — *Mairie de Clermont-Ferrand.* — Chefferie de Clermont-Ferrand. Organisation du camp de tir et du camp de Bourg-Lastic. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, carrelages, pavages, dallages, empierrements, plâtrerie, canalisations en poterie, couvertures. Mont. des travaux, 93.700 fr. Cautionnement, 4.700 fr. Dépôt de garantie, 1.500 fr. — 2^e lot. Charpente, menuiserie, ouvrages en fer, en tôle, en fonte, serrurerie et quincaillerie, zinguerie, ferblanterie, plomberie, cuivrerie, peinture et vitrerie. Montant des travaux, 34.900 fr. Cautionnement, 1.700 fr. Dépôt de garantie, 500 fr.

Les pièces à produire au chef du génie à Clermont devront parvenir avant le 16 août pour les personnes, et avant le 5 août pour les sociétés d'ouvriers français.

Les pièces relatives au marché sont déposées dans les bureaux du génie de Clermont-Ferrand (boulevard Trudaine), où on peut prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 h. du matin et de 2 à 5 h. du soir.

Ministère de la Guerre. — Lundi 4 septembre, 2 h. — *Mairie de Bourg.* — Service du génie. Chefferie de Bourg. Adjudication des travaux du 1^{er} lot d'entretien des bâtiments militaires de la place de Bourg pendant les années 1899 à 1903 inclusivement.

S'adresser, pour prendre connaissance des pièces du marché, à la chefferie du génie, à Bourg, place du Mail, 3.

Ministère de la Guerre. — Lundi 11 septembre, 2 h. — *Mairie de Lons-le-Saunier.* — Service du génie. Chefferie de Bourg. Adjudication des travaux pour surélever d'un étage l'aile sud du bâtiment H de la caserne Michel, à Lons-le-Saunier.

S'adresser, pour prendre connaissance des pièces du marché, à la chefferie du génie, à Bourg, place du Mail, 3, à Lons-le-Saunier, caserne Michel, au bureau du Génie.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 2 août. — *Préfecture.* — Chemins de fer du Beaujolais. Ligne de Villefranche à Tarare. Infrastructure. — 4^e lot. Terrassements, chaussées et ouvrages d'art. Montant des travaux, 162.000 fr. Adjud., M. Alexandre Serrailier, à Chauffailles (Saône-et-Loire), 14 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Terrassements, chaussées, caniveaux, ouvrages d'art. Montant des travaux, 100.000 fr. Adjud., M. Pierre Masson, quai du Midi, Tarare, 15 p. 100 de rabais.

Loire. — 7 août. — *Mairie de Saint-Chamond.* — Travaux divers à l'abattoir. Montant des travaux, 13.400 fr. Soumissionnaires : MM. Bourdeaux, prix du devis. — Bonnardel, 0.05 p. 100. — Gachon et Champagnat, 1 p. 100. — Dubeau, 1 p. 100. — Bouteyre et Cassoux, 1 p. 100. — Tabard, 1 p. 100. — Adjud., M. Monteillier, à Saint-Chamond, 2 p. 100 de rabais.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS.

Lyon. — Société en nom collectif Rouchon et Grange, ancienne maison J.-P. Rouchon. Commerce d'entrepreneur de maçonnerie, rue Mazenod, 62. Durée 12 ans, du 1^{er} juillet. Capital 20.000 fr. 28 juillet.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Lyon. — Praly et Jeannot, société en nom collectif, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de peinture, plâtrerie, à Villeurbanne, rue de Lorraine, 12. Dissolution à compter du 22 juillet 1899. Liquid. les associés. 27 juillet.

Lyon. — Société entre M. Bertheliet et M. Boissonnet, 32, rue Servient. Exploitation d'un procédé de production de camaïeux artistiques, dit procédé Bertheliet. Dissolution à partir du 24 juillet. Liquid. M. Bertheliet. 29 juillet.

En Vente : IMPRIMERIE A. REY, 4, Rue Gentil

LOI ET DÉCRETS

SUR LES ACCIDENTS

AFFICHAGE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES ATELIERS
à partir du 1^{er} Juillet 1899

LES DEUX PLACARDS, FORMAT 50 X 65, PAPIER FORT

Pris dans notre Bureau 50 centimes
Par Poste 65 —

La Loi et les Décrets en brochure : 50 cent. — Par poste : 65 cent.

SPECTACLES

Concerts Bellecour. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, orchestre de la ville sous la direction de M. Farges. Les mardi, vendredi et dimanche, grandes fêtes artistiques, avec le concours d'artistes du chant.

Abonnements pour la fin de saison 9 francs. — S'adresser à l'Agence Fournier.

Tour métallique de Fourvière par la ficelle de Saint-Just. — Ascension tous les jours de 6 heures du matin à 6 heures du soir : un des plus beaux panoramas du monde. Ascenseur. Prix 1 franc.

Concert de l'Horloge, 137 à 145, cours Lafayette. — Tous les soirs, spectacle concert. Nombreuses attractions.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 21122

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudine, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Urage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtiments. Seuls représentants à Lyon de la C^e des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CIMENTS. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Trept (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Freydier-Gouy); Chaux des Barbières (Drôme).

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Lattes suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CÉRAMIQUES. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées, Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYON VAISE.



Liqueur de Table

DE

PREMIÈRE MARQUE

ÉLIXIR

DE

ST-PIERRE

DU

FRÈRE DIODATO CAMURANI

DIRECTEUR DE LA

Pharmacie du Vatican, à Rome

DÉPOT GÉNÉRAL POUR LE MONDE ENTIER

EXCEPTÉ L'ITALIE

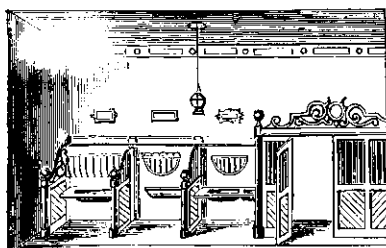
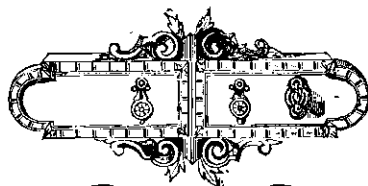
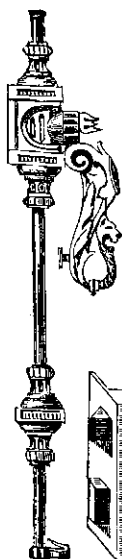
11, Rue Grôlée

 LYON

EN VENTE

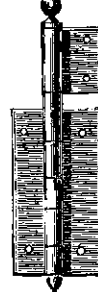
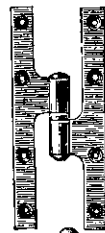
Dans toutes les bonnes Maisons

CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON



Sappaya Lyon

Péard



CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA FILS

FATOU-GUITTA

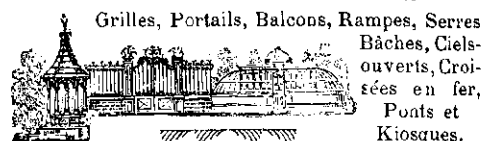
SUCCESEURS

Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs
Tuiles en Verre, Dalles pour sous-sol, Verres
striés et losanges de Saint-Gobain
Verres anglais et Vitraux d'appartement

SERRURERIE ARTISTIQUE



MARQUISES, VERANDAHS

Volières, Tonnelles, Clôtures légères, Bordures,
Entourages, Piquets fer pour la Vigne.

MEUBLES DE JARDINS ET CAFÉS

EMILE RAOULX

130, Cours Lafayette, Lyon.

Tarif adressé franco sur demande.

Abonnement à tous les Journeaux du Monde
A L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON

MOSAÏQUES DE MARBRE

Romaine et Vénitienne de tous Styles
pour Dallage

NOUVELLES MARCHES D'ESCALIERS

Mosaïques Artistiques

Verres spéciaux, Ors et Emaux Vénitiens
pour Décorations MuralesVOÛTES, PLAFONDS, FAÇADES, ÉGLISES, CHATEAUX
MUSEES, THÉÂTRESSalles à manger, Salles de Billard, Salles de Bain
Vestibules et CuisinesBars, Cafés, Hôtels, Boucheries
et Similaires.

BERTIN QUIARY, & C^{IE}

BUREAUX : Avenue de Saxe, 223

ATELIERS : Rue d'Aguesseau, 5

TRAVAUX GARANTIS
PRIX MODÉRÉS

Restauration de Mosaïques Ancienne & Moderne